

Intercom Bernay Terres de Normandie  
Délibération n° OM2017-04  
Bureau du 26 octobre 2017

**INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**

**BUREAU**  
**- SEANCE DU 26 octobre 2017 -**

**Délibération n° OM2017-04**

*L'an deux mil dix-sept, le vingt-six octobre à 18 heures 00, les membres du Bureau de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis au siège de l'Intercom – 299 rue du Haut des Granges – 27300 BERNAY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.*

Date de convocation : le lundi 23 octobre 2017.

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : 12  
Nombre de Pouvoirs : 0  
Nombre de Votants : **12**

Etaient présents : Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur CHAUVIN Pierre, Madame DECLERCQ Florence, Monsieur FINET Pascal, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Madame VAGNER Marie-Lyne

Absents excusés : Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur BONAMY Jean-Hugues, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur PREVOST Lionel

---

**Objet :**

**Modalité d'acquisition des bacs déchets ménagers, déchets verts et déchets sélectifs ainsi que les tarifs**

---

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Actuellement l'acquisition des bacs sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est la suivante :

	CC de Bernay		Intercom du pays Brionnais		CC de Broglie		CC de Beaumesnil		Intercom Risle et Charentonne	
	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant
<b>Bac OM</b>	Const° neuve	X	X		Pas de vente		Pas de vente			X
<b>Bac jaune</b>	Const° neuve	X	X		X		X		X	
<b>Bac Déchets verts</b>				X						

Il est proposé d'harmoniser les modalités d'acquisition des bacs déchets ménagers, déchets verts et déchets sélectifs sur l'ensemble du territoire

Il est proposé les modalités suivantes :

- Bac Déchets ménagers, le 1<sup>er</sup> GRATUIT pour toute construction neuve et/ou achat dans l'ancien avec présentation d'un justificatif dans les deux cas de figure.
- Bac Déchets Verts, PAYANT
- Bac sélectif, GRATUIT

Actuellement les tarifs des bacs sont les suivants :

	CC de Bernay	Intercom du Pays Brionnais	Intercom Risle et Charentonne
<b>Bac 120L</b>			29,90 €
<b>Bac 140L</b>	30,00 €		
<b>Bac 240L</b>	35,00 €		35,04 €
<b>Bac 340L</b>	60,00 €		
<b>Bac 360L</b>			53,82 €
<b>Bac 660L</b>	135,00 €		173,42 €
<b>Bac DV 240L</b>		42,00 €	

Il est proposé d'harmoniser les tarifs des bacs déchets ménagers, déchets verts sur l'ensemble du territoire

Il est proposé les tarifs suivants :

- Bac 140 L : 30 €
- Bac 240 L : 35 €
- Bac 360 L : 50 €
- Bac 660 L : 120 €
- Bac DV 240 L : 40 €

Il est donc proposé aux membres du Bureau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin d'approuver les modalités d'acquisition des bacs déchets ménagers, déchets verts et déchets sélectifs ainsi que les tarifs

### DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BCL/2016-93 portant création de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, de Bernay et des environs, Intercom du pays Brionnais, du canton de Beaumesnil et Intercom Risle et Charentonne

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

#### **APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU A L'UNANIMITE:**

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition des bacs déchets ménagers, déchets verts et déchets sélectifs ainsi que les tarifs;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
12	12	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20171026-OM2017\_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2017

Ampliation à :

- Madame la Directrice des Services Techniques de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.